



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 8 mars 2019
Convocation des conseillers :
le 8 mars 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 mars 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Pierre-Marc Knaff, Echevin, Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Jeff Dax, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 5.3.1. Rachat d'un appartement dans la Résidence
Nonnewisen; décision**

Vu l'acte d'acquisition par devant Maître LECUIT par lequel la Ville rachète dans la résidence Nonnewisen - lot 4N, 21, rue Florence Nightingale l'appartement/balcon/terrasse 213 CC 00, d'une surface de 67,07 qm représentant 13,9944 millièmes, une parcelle de verdure 221 DB 00, d'une surface de 12,28 qm représentant 0,1004 millièmes, une cave 166 PC 81, d'une surface de 7,88 qm, représentant 0,6832 millièmes et un emplacement intérieur 087 PD 81, d'une surface de 13,32 qm, représentant 1,1548 millièmes au prix de 211.989,53,-EUR;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

l'acte d'acquisition du 15 mars 2019 par devant Maître LECUIT entre la Ville et la dame Jessica Fixmer portant sur le rachat dans la résidence Nonnewisen - lot 4N, 21, rue Florence Nightingale d'un appartement/balcon/terrasse 213 CC 00, d'une parcelle de verdure 221 DB 00, d'une cave 166 PC 81 et d'un emplacement intérieur 087 PD 81 au prix de 211.989,53,-EUR.

en séance

date qu'en tête